Bulletin municipal
Carlucet - février 2021



SOMMAIRE

- *Editorial*

- *Carlucet en quelques chiffres*

- *En direct de la Mairie*

- *Opération « cœur de village »*

- *Petites nouvelles communales*

- *Intramuros, une « appli » au service de la population*

- *Des nouvelles des associations*



E D I T O R I A L

Bonjour,

Il ne vous aura pas échappé que tous les courriers, bulletins municipaux… sont maintenant accompagnés d'un blason.

L'histoire de ce blason n'est pas à rechercher dans les archives de la commune, ou les ruines du château dont quelques vestiges sont encore visibles pour les bons observateurs autour de l'église et du presbytère.

C'est le travail de Mr Jean-François Binon, un retraité résidant du côté d'Aix en Provence, passionné d'héraldique, qui propose aux communes de réaliser gratuitement leur blason.

Il a regardé sur internet pour connaître le village, puis nous a fait des propositions. Nous avons retenu ce blason, il nous a semblé le mieux représenter la commune avec la croix symbolisant la région Occitanie, le chêne représentant le Quercy et le moulin, la Commune. Nous avons ensuite ajouté la chèvre, même si aujourd'hui il n'y en a pas plus beaucoup à Carlucet qui « *creva de ché* ».

En héraldique, un langage très codifié qui permettait de présenter les chevaliers entrant en lice dans les tournois, il faut lire le blason ainsi :

« tiercé en pairle renversé : au 1) de gueules à la croix cléchée, vidée et pommetée de douze pièces d'or ; au 2) d'azur au moulin à vent d'argent ouvert et essoré de sable ; au 3) d'or au chêne au naturel et à la chèvre d'argent brochant sur le fût »

Explication des termes héraldiques :

- Tiercé en pairle renversé = blason divisé en 3 quartiers sous la forme d'un « Y » à l'envers
- Gueules = couleur rouge
- Cléchée, vidée et pommetée = dont les extrémités ont la forme d'un anneau de clef, n'ayant que le contour, qui se terminent par des ronds
- Ouvert et essoré = quand la porte et le toit sont de couleur différente
- Sable = couleur noire
- Au naturel = pour un arbre, tronc marron et feuillage vert
- Brochant sur le fût = se superposant au tronc

Merci à Mr Binon de nous avoir réalisé ce que l'on appelle plus prosaïquement aujourd'hui un logo, nous l'utiliserons pour les documents produits par la mairie.
Merci à lui de m'avoir donné la possibilité de faire un édito décalé qui m'a permis d'échapper à la réalité du moment faite d'épidémie et de confinement.
Parler d'histoire, ce n'est pas oublier le présent et le futur de la commune, ce bulletin s'en fait l'écho, en attendant de pouvoir mettre « la distanciation sociale » aux oubliettes.

Hervé Garnier,
Maire



Carlucet en quelques chiffres

Les chiffres qui suivent sont extraits d'un document qui s'appelle « les cahiers de mon village » édité par le cabinet ITHEA. Les données sociales proviennent essentiellement de l'INSEE.

La population

- Le nombre d'habitants au 01/01/2021 est de 220 dont 20 familles avec enfants,
- Le nombre de naissances entre 2008 et 2018 pour Carlucet est de 20, contre 23 décès,
- 26% de la population a moins de 30 ans,
- 38% à plus de 60 ans.

A Carlucet, nous comptons 7 habitants au km², contre 35 pour le LOT et 33 sur le territoire de CAUVALDOR (les carlucétois représentent 0,5% de la population de notre intercommunalité).

L'habitat

Entre 1968 et 2017, le nombre de logements pour Carlucet est passé de 100 à 180.

- 15 logements sont vacants sur la commune (vétusté, succession),
- 59 logements sont des résidences secondaires,
- 82% des logements sont habités par des propriétaires.

Le niveau de vie

Pour Carlucet, qui compte 122 foyers fiscaux, le revenu moyen est de 21 752 € (chiffre légèrement inférieur à la moyenne départementale).

2 653 750 €, c'est le revenu cumulé de l'ensemble des foyers fiscaux de la commune.

- 55% de la population de 15 ans ou plus a un diplôme équivalent ou supérieur au BAC pour Carlucet, (44% pour le Lot),
- La commune compte 35 femmes et 23 hommes diplômés de l'enseignement supérieur,
- Le taux de chômage pour Carlucet est de 8% (8 personnes),
- 61 entreprises sont enregistrées par l'INSEE sur la commune de Carlucet (y compris les auto-entreprises),
- Avec 102 actifs, le taux d'activité est de 77% de la population pour Carlucet,
- 53% des actifs occupent un emploi stable (un CDI ou dans la fonction publique),
- 35% des actifs sont non-salariés (agriculteurs, artisans…).

Dans le prochain bulletin municipal nous reviendront sur la fiscalité locale



En direct de la mairie

.

Calendrier prévisionnel 2021 des réunions du Conseils Municipal

Les prochaines réunions du Conseil Municipal doivent avoir lieu les 5 mars, 4 mai, 2 juillet, 3 septembre, 5 novembre.

Il s'agit, à chaque fois, du premier vendredi des mois impairs. Les réunions débutent à 19h00.Tant que l'état d'urgence sanitaire est en vigueur, les réunions se déroulent à la salle des fêtes, avec des restrictions imposées par la Préfecture.

Les dates retenues sont susceptibles d'être modifiées en fonction de l'urgence de l'actualité.

Déclaration de meublés de tourisme

Toutes les résidences louées à des touristes (classées ou non) doivent faire l'objet d'une déclaration préalable en mairie. Cette déclaration (formulaire cerfa 14004) peut se faire par internet ou auprès de la mairie où se trouve le logement.

Tout changement concernant les éléments d'information que comporte la déclaration fait l'objet d'une nouvelle déclaration en mairie.

Cette déclaration sert, notamment, à établir la liste des chambres d'hôtes. Elle est consultable par le public en mairie et alimente le fichier de l'Office de Tourisme Vallée de la Dordogne.



Dépôt sauvage de déchets

Régulièrement, des personnes déposent des encombrants auprès des containers à poubelles. C'est une pratique réprimandable mais, plus grave encore, récemment quelqu'un (nous supposons, et surtout nous espérons, qu'il ne s'agit pas d'un habitant du village) a déposé des ordures au bord de la route qui mène à Dagues. Nous l'avons signalé à la gendarmerie et nous avons incité le propriétaire du terrain à porter plainte, la Commune ne pouvant pas le faire directement.



Si vous constatez de tels faits, n'hésitez pas à le signaler. Les paysages, la nature, sont des biens communs trop précieux pour les laisser salir par des individus trop feignants pour se rendre jusqu'à la déchèterie (qui est un service gratuit pour les particuliers).

Un tel geste est réprimé d'une amende forfaitaire de 4ieme catégorie d'un montant de 135 €.

Fraude à la rénovation énergétique

La gendarmerie nous a récemment alertés sur les risques de fraude à la rénovation énergétique.

Rappelez-vous que le démarchage téléphonique pour la rénovation énergétique est interdit (sauf contrat en cours avec un professionnel).

Soyez vigilants avec les démarcheurs qui font du porte- à-porte et se prétendent missionnés par l'Etat ou ses agences. L'Etat ne démarche jamais les personnes à domicile.

Ne signez jamais rien le jour même, et ne communiquez pas vos coordonnées bancaires à une entreprise que vous ne connaissez pas.

Vos travaux doivent être réalisés par une entreprise disposant de la mention **RGE**. C'est une qualification métier ou une certification attestant de la compétence de l'entreprise.

Une brochure est disponible en mairie, ou vous pouvez prendre contact avec un conseiller de « FAIRE » au 0 808 800 700.



Plan Local d'Urbanisme intercommunal

La Communauté de communes CAUVALDOR a prescrit par délibération en 2015, l'élaboration d'un PLUi-H valant programme local de l'habitat intercommunal pour l'ensemble des 79 communes du territoire.

Un premier projet a commencé à voir le jour. Il a pris beaucoup de retard, le report des élections municipales et le confinement ont rendu caduque le contrat qui liait la Communauté de commune au cabinet d'expertise

chargé du projet. Il a été nécessaire de relancer le marché (nouvel appel d'offre) pour terminer les travaux préparatoires. Un nouveau cabinet vient d'être choisi pour revoir et finir la prestation. L'objectif affiché est de faire approuver le PLUi-H à la mi 2022, par le Conseil Communautaire.
Dès notre prise de fonctions, nous avions pris contact avec les chargés de mission du dossier, pour que soit prises en compte les demandes des propriétaires de terrains et celles de la commission communale urbanisme. Pour l'instant, tout est en suspens. Nous vous tiendrons informés de l'avancement de ce dossier. En attendant, rien ne change pour les dossiers d'urbanisme (qui sont, pour rappel, instruits par le service Administration Droit du Sol de CAUVALDOR) et la carte communale continue de s'appliquer.

Colis de Noel



Le traditionnel repas de Noël n'ayant pas pu se tenir, la Municipalité a offert un colis constitué de produits locaux aux habitants âgés de plus de 75 ans. Ce sont 8 colis pour des couples et 25 colis individuels qui ont été distribués. **Merci à tous ceux qui ont envoyé une carte, un message de remerciement.** Pour les prochaines fêtes de fin d'année, nous espérons pouvoir renouer avec la tradition d'un repas convivial réunissant les ainés de la commune et ceux qui désirent s'y associer.



Adressage communal

Le chantier se poursuit, la seconde réunion de concertation promise n'a pu avoir lieu du fait des restrictions liées aux conditions sanitaires. Nous vous proposerons prochainement **une carte qui sera consultable sur le site de la commune, et à la mairie**. La Poste, notre partenaire sur ce dossier, doit nous en fournir une. Vous pourrez ainsi réagir et poser toutes les questions aux pilotes du projet (Philippe Potiez, Jean-Robert Sélébran et Hervé Garnier).
Merci à tous ceux qui ont participé à la première consultation. Les noms retenus sont tous en lien avec l'histoire et la géographie de Carlucet. Dans un prochain bulletin nous ferons un lexique de tous les noms retenus.

Dans un premier temps, la commission a repéré toutes les voies qu'il fallait nommer. Leur nombre s'élève à 43 :

- 19 routes
- 6 rues
- 9 chemins
- 8 impasses
- 1 place

Elle a ensuite corrélé les voies avec les hameaux. Elle va maintenant pointer toutes les maisons, édifices… qui vont se voir attribuer un numéro. C'est le travail le plus fastidieux, et il ne faut oublier personne. Elle devra enfin saisir toutes les adresses dans la Base d'Adresses Nationale (BAN). Pour finir, il nous reviendra de poser les panneaux et plaques de rue, et les numéros.
Pour l'instant, nous n'avons pas pris de retard. Pour mémoire, l'adressage est obligatoire pour pouvoir s'abonner à la fibre.

Programme de réfection de la voirie 2021

Pour l'entretien des chemins et routes de la commune, la compétence revient à Cauvaldor (Cauvaldor, c'est 1 800 km de routes, rues et chemins). Le territoire de l'intercommunalité à été divisé en trois secteurs, nous dépendons naturellement de celui de Gramat (28 communes composent ce secteur).
Chaque année les communes proposent les travaux qu'elles souhaitent effectuer (leur droit est calculé en fonction de leur participation financière qui dépend du kilométrage de voies rétrocédées). A compter de cette année, le programme communal n'est pas établi à l'année, mais sur un programme triennal glissant qui permet notamment d'anticiper des travaux de réfection plus importants sans avoir à les faire par tranches comme c'était le cas avant.
Les voies choisies pour le programme de cette année sont les suivantes :
- Impasse de St Pierre (de la route de Bigues à la maison de St Pierre)
- "Croissant" de Graule Haute (près la maison de M. et Mme Jacques AURICOMBE)
- Chemin des vignes (de la Croix des vignes au Laquet). Cette proposition s'inscrit dans le prolongement de l'opération cœur de village.

Prochaines élections

Les élections départementales et régionales se dérouleront en même temps, soit les 13 et 20 juin 2021, soit les 20 et 27 juin 2021. Les dates officielles doivent être précisées dans un décret à paraître. Initialement, elles devaient avoir lieu au mois de mars, mais sont décalées à cause de la COVID-19.

Consom'local

L'action lancée par CAUVALDOR pour venir en aide aux petits commerces sur notre territoire. La demande des chèques cadeaux de 20€ par foyer fiscal devait s'interrompre à la mi-février, elle est prolongée jusqu'à la fin mai.
Vous pouvez toujours vous inscrire sur le site www.beegift.fr (voir précisions à la fin du bulletin).





Maison Cauvaldor Services

La Communauté de communes Causses et Vallée de la Dordogne (CAUVALDOR) a ouvert à Gramat, dans les locaux de l'ancien pôle social, une maison Cauvaldor Services. Elle permet aux habitants d'avoir accès à une offre complète de services publics.
Deux agents, Marie-Pierre et Isabelle, ont été formés pour accompagner les usagers dans leurs démarches administratives auprès de 9 opérateurs nationaux conventionnés avec les services de l'État : CNAF, Pôle Emploi, CNAM, CNAV, MSA, la Poste, Ministères de l'Intérieur et de la justice, DGFIP.
Ils peuvent également, selon les besoins, orienter sur les services de Cauvaldor : urbanisme, enfance-jeunesse…
En outre, au-delà de ses partenaires conventionnés, des permanences occasionnelles sont organisées avec des partenaires locaux.
Enfin, un espace informatique est en libre accès dans les locaux pour ceux qui en ont besoin.
L'offre de services est ouverte aux habitants du territoire de Cauvaldor, mais aussi à tous les résidents du bassin de vie de Gramat, sans aucune distinction de leur Communauté de communes d'origine.

Infos pratiques :

Horaires d'ouverture : lundi et vendredi 8h30-13h00 / 14h00-17h00,
mardi et jeudi 13h00-19h00,
mercredi 9h00-17h00.

Adresse : Place Faubourg St-Pierre - 46500 GRAMAT - Téléphone : 05 82 12 00 23



Il faut ajouter à cela que le Car Cauvaldor Services vient une fois par mois, le lundi après-midi, devant la salle des fêtes. Il permet d'assurer les mêmes services que la maison de Gramat. N'hésitez pas à aller à leur rencontre si vous avez besoins d'aide pour des démarches administratives. Prochains passages : 22 février et 22 mars

Opération cœur de village



La deuxième tranche de la rénovation de la chaussée du centre bourg vient de s'achever.
Elle comprenait la rue entre la mairie et l'église et la portion de route entre la place du village et la salle des fêtes.

Les travaux ont été réalisés sous la responsabilité de CAUVALDOR, dans le cadre de la délégation de gestion de la voirie accordée à la Communauté de commune.



Ce chantier comprenait deux tranches :

- la première concernait les aménagements de surface, pour un montant de 127 110 €. Cette tranche était cofinancée par CAUVALDOR et la Commune,
- la seconde concernait la réfection du réseau d'eaux pluviales, pour un montant de 27 413 €. Opération entièrement à la charge de la Commune.
- au cours des travaux, un avenant a été ajouté à la demande de l'ancien Maire, à la charge de la Commune également, pour un montant de 2 930 €. Il concerne la mise en place d'un caniveau en travers de la chaussée et la reprise d'une zone d'enrobé complémentaire, ainsi que la bordure au chemin qui démarre en face de la mairie.



La levée des dernières réserves ayant eu lieu vers la mi-décembre, le Conseil Municipal réuni le 29 janvier dernier a voté, à l'unanimité, le restant à charge de la Commune.
Le coût global de cette opération s'élève à 157 454,69 €.
Nous avons bénéficié de 75 421 € de subventions provenant de l'Etat, la Région et le Département. Le montant de la contribution de CAUVALDOR est de 32 534 €.
Il reste 49 498 € à la charge de la Commune.
Compte-tenu de la COVID-19, aucune manifestation n'est envisagée maintenant pour fêter la fin des travaux. Nous verrons ce qui est envisageable une fois la situation normale rétablie.





Une dernière tranche, concernant la rue qui passe devant le restaurant, restera à faire. Compte-tenu du nombre de demandes faite par les autres communes à CAUVALDOR pour bénéficier de cette opération « cœur de village », nous devrons attendre 2023 pour nous porter candidats si nous voulons le faire.

En attendant cette éventualité, il a été décidé par la Municipalité de sécuriser le croisement de la salle des fêtes par l'ajout d'un panneau cédez-le-passage sur la route descendant du Sol d'Andral, et la réfection de la chaussée de la route située au-dessus du bourg.

Petites nouvelles communales

Verger communal
Les arbres fruitiers plantés autour de la salle des fêtes ont été taillés avec le concours des « croqueurs de pommes du LOT », association qui œuvre pour la préservation des variétés fruitières anciennes locales. Nous réfléchissons avec eux à l'aménagement et l'agrandissement de l'espace aujourd'hui planté afin de créer un verger conservatoire des variétés anciennes locales.

L'hôtel à insectes
En partenariat avec le Parc naturel régional des Causses du Quercy, il est prévu la création d'un « hôtel à insectes » près des arbres fruitiers, en dessous la salle des fêtes. Sa construction a été reportée du fait du confinement. Une nouvelle date est programmée : le 28 avril 2021 (si les conditions sanitaires le permettent).



Arrivée de la fibre optique
Les travaux d'aménagement de la voirie pour le déploiement de la fibre optique vont commencer sur la commune. Cela va commencer par la réalisation d'aménagements sur la route du Bastit, à hauteur des hameaux de Grange, des Places et du Pech Mauriol. Les travaux sont susceptibles d'occasionner des perturbations sur cette route départementale.

La croix de Graule Basse…
Elle est en cours de restauration, le climat de ces dernières semaines a retardé sa réinstallation. Ce sera fait au cours du printemps.

…Et autres calvaires
Les croix en fonte de la bouche du Barry et celle en-dessous la salle des fêtes ont subi, il y a quelques temps, des dégradations. Leur réparation est en cours de réalisation. Adrien BEYT, l'ouvrier communal a restauré ou refait les socles en pierre. Il doit encore peindre les croix qui retrouveront ensuite leur emplacement.



Travaux à la salle des fêtes
La salle des fêtes s'est agrandie : l'entreprise Vincent a réalisé la charpente et le bardage de l'extension qui servira au stockage du matériel. L'entreprise Delnaud a changé une des portes afin d'améliorer l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Marquage au sol
Dès que la météo le permettra, le marquage des places handicapés de la salle des fêtes et du bar-restaurant ainsi que le cédez-le-passage, au croisement, sera réalisé, par la société RP Services de Brive. Les fourreaux servant à la fixation des panneaux sont prêts.

Des travaux à venir
L'entreprise Rougié doit changer deux abat-sons dans le clocher de l'église. Nous étudions l'amélioration du site du marché fermier (électricité, éclairage, buvette), ainsi que la rénovation des volets du bâtiment de la mairie.



Décorations de Noël
Les fêtes de fin d'année ont été ternies par les mesures de confinement. Pour mettre un peu de lumière en cette période sombre, des volontaires ont décoré la place du village. Décidé au dernier moment, cela a été réalisé avec le matériel existant et un peu d'ingéniosité. Un moment de convivialité et un résultat sympathique. L'envie de faire encore mieux l'année prochaine a été exprimée. Si vous êtes intéressé pour apporter votre contribution, faites-vous connaitre auprès des élus ou des responsables de Carlucet Animation.



Eclairage communal
Habituellement les rues du bourg sont éclairées jusqu'à 23h00. Le confinement obligeant tout le monde à être rentré chez lui pour 18h00, nous avons décidé d'éteindre l'éclairage public plus tôt.
C'est une mesure écologique (pollution lumineuse, gaspillage de courant électrique), c'est aussi une mesure économique : l'éclairage public représente une part importante de la facture d'électricité de la Commune.
Dès que le couvre-feu cessera, nous reprendrons les horaires habituels.
D'autre-part nous sommes en pourparlers avec notre fournisseur d'électricité pour chiffrer le coût du passage à l'éclairage par LED (sans changer les réverbères) sur toute la commune.

L'Ultra-Trail et l'Ultra-VTT des Causses du Quercy
La course à pied (96km) ou en VTT (183km) qui permet de relier GRAMAT à CAHORS se déroulera les 29 et 30 mai 2021. Comme chaque année, l'itinéraire prévoit la traversée du domaine de Beaussac. A notre connaissance, personne ne représentera la commune parmi les concurrents.



Transhumance
Annulée en 2020, elle est, pour l'instant, programmée du 13 au 17 avril 2021. Comme chaque année, une étape est prévue au moulin de Lacomté, mais sans repas ni animation. Le maintien de cette manifestation dépendra des règles sanitaires en vigueur à cette période.

Un hélicoptère au-dessus de Carlucet
La société ENEDIS va effectuer un contrôle des lignes électriques de plus de 20 000 volts entre février et avril. Ce travail s'effectue à l'aide d'un hélicoptère qui survolera les lignes à très basse altitude.

2020, ce fut aussi :
Le mariage de Delphine DARDENNES et Pierre RIBEIRO au mois de février, la disparition de Monique SELEBRAN en mars, la naissance d'Eva LEMERCIER au mois de juillet, puis le mariage de Mélissa DESMEULES et Pierre LACOSTE en août.

INTRAMUROS
une « appli » au service de la population



CAUVALDOR s'est doté d'un nouveau service pour communiquer avec la population du territoire : l'application IntraMuros (à télécharger sur votre smartphone). Ce service est rendu disponible, gratuitement, pour toutes les communes de l'intercommunalité qui le souhaitent.
L'application IntraMuros permet d'informer, d'alerter, et de faire participer les habitants à la vie locale.

Vous pouvez recevoir des alertes directement sur votre téléphone. Vous accédez au journal de la commune, aux événements de votre bassin de vie et aux points d'intérêt touristiques.

L’application peut offrir différents services : l’annuaire, le signalement d’un problème, les sondages, les associations, les écoles, les bibliothèques, les commerces. Vous aurez aussi accès aux services développés par CAUVALDOR et, si vous le désirez, aux informations d’autres communes alentours.

Progressivement, nous allons utiliser ce nouvel outil à disposition pour communiquer.

Dès à présent, vous pouvez installer IntaMuros sur votre téléphone portable.

	EVENEMENTS	Les administrés accèdent en priorité aux événements de leur commune et de l’intercommunalité, puis à ceux de l’ensemble de leur bassin de vie.		**SIGNALER**	Le citoyen se géolocalise, prend une photo, choisit la catégorie et renseigne son adresse mail. La collectivité compétente reçoit tout de suite le signalement.
	ACTUALITÉS	Le journal se compose des actualités et alertes du territoire. Les associations, écoles et commerces peuvent publier sous le contrôle des collectivités.		**SONDAGES**	Le citoyen peut répondre aux sondages de sa commune et de son intercommunalité. Il a ensuite accès aux résultats.
	ALERTES	Les citoyens reçoivent, sur leur smartphone, les alertes des communes et des contributeurs qu’ils suivent, sous forme de notification.		**ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES**	Les parents d’élèves s’abonnent aux écoles de leurs enfants. Ils consultent les menus cantine et reçoivent les alertes.
	POINTS D'INTÉRÊT	Les habitants et les touristes de passage peuvent découvrir tout ce qu’il y a à voir et à visiter dans la commune et sa région.		**ASSOCIATIONS**	Les habitants s’abonnent aux associations qui les intéressent. Ils consultent leurs informations et reçoivent leurs alertes.
	ANNUAIRE	Un grand nombre d’informations sont disponibles : numéros de téléphone, adresses mail, horaires, etc.		**COMMERCES**	Les clients des différents commerces du territoire les retrouvent sur leur smartphone. Ils ont accès à leurs informations et les contactent facilement.

Des nouvelles des associations

L’activité des associations à profondément été perturbée du fait des mesures sanitaires imposées tout au long de l’année écoulée. Les nombreuses annulations, les incertitudes qui planent sur les initiatives à venir, ne doivent pas remettre en cause la vie associative, essentielle au village. Les lignes qui suivent sont le témoignage de l’engagement de tous les bénévoles.

La bibliothèque et le point média



Après 2 mois d’ouverture en début d’année, dès le début mars, en raison du confinement, la bibliothèque a dû fermer ses portes. Début juillet nous avons pu retrouver avec plaisir nos fidèles lecteurs.

En appliquant strictement les mesures sanitaires, nous continuons à recevoir de nouveaux livres et une navette par mois pour ainsi mieux vous satisfaire.

L’équipe de bénévoles a évolué : Simone Duclos a souhaité prendre une retraite bien méritée. Nous la remercions chaleureusement de sa présence assidue depuis plus de 10 ans et saluons son travail et ses judicieux conseils de lecture.

Jean Robert Sélébran a rejoint notre équipe et nous l’accueillons avec joie.

Le partage de sa connaissance du village et de ses alentours, fait augurer aux lecteurs de belles promenades agrémentées d’anecdotes historiques.

Nous vous attendons tous les mardis de 14h30 à 16h30 - Et les samedis de 10h00 à 12h00, pour partager un moment de rencontre autour des livres.
biblio.carlucet@orange.fr - Tél : 05 65 11 94 14

Janine, Pierre, Michel, Jean-Robert

Carlucet Animation

En Décembre, l’Assemblée Générale Ordinaire, a été l’occasion d’un changement du bureau et l’arrivée d’un nouveau président, Lionel O’Rourke, ainsi que d’une nouvelle trésorière, Emilie Verdier-Lacoste.

- Le Cinéma par Ciné Lot :

Animées par Ciné Lot, les séances se déroulent les derniers mardis de chaque mois. Elles ont été suspendues et le sont encore pendant les périodes de confinements et de couvre-feu. La fréquentation du cinéma itinérant reste limitée.



- Atelier vannerie :

Toujours encadré par Cathy Marcenac-Petit, spécialiste de l’osier, l’atelier vannerie reçoit, un dimanche après-midi par mois, sept personnes débutantes et confirmées qui exécutent de superbes ouvrages.



- Le Marché Fermier de l'été et le marché de Noël :

Le marché fermier de l'été s'est déroulé les mardis de juillet et août 2020, de 17h00 à 20h00. Les Marchés Gourmands ont été mis en place chaque mardi. Deux soirées d'animations musicales ont été offertes aux visiteurs : Guilhem Boucher, troubadour, et les musiciens « The Elder's Road ». Comme chaque année, Remko Wellerdieck a joué de la clarinette. La fréquentation était excellente. Un franc succès pour les visiteurs, les producteurs et artisans sont plus nombreux chaque année.



Dimanche 20 décembre, le marché de Noël en plein air, sur la place du village, a été l'occasion de se retrouver pour un moment de convivialité. Une dizaine d'exposants producteurs et artisans ont animé cette journée festive. Un repas pique-nique a été offert par l'association aux exposants. Les visiteurs se sont réchauffés autour d'un vin chaud également offert.

- Quelques manifestations annulées en 2020 : la sortie du Lioran de février (pour cause de manque de neige) - La transhumance d'avril - Halloween - Le Téléthon.

- Décorations de Noël :

Elles sont réalisées par les membres du Conseil d'Administration de Carlucet Animation et les bénévoles du village. La Commune a acheté 2 sapins de Noël : 1 pour la mairie et 1 pour la place du village. Une attention particulière a été portée en 2020 sur la décoration de la place du village illuminée à cette occasion



- Le Noël des enfants de Carlucet :

Cette année le spectacle de magie et le goûter de Noël ont été annulés. La Commune a, cependant, offert aux enfants un livre et Carlucet Animation les chocolats. La distribution s'est effectuée, par le Père Noël sur un parcours autour du village, grâce à un attelage de chevaux chargé de cadeaux.

- Les projets 2021 :

  - Une nouvelle activité, ouverte aux enfants et aux adultes, voit le jour en 2021 :
    Les randonnées intergénérationnelles

Carlucet Animation propose des randos vélo autour de Carlucet, les mercredis après-midi et/ou, occasionnellement, pendant les vacances scolaires.
Jean Robert Sélébran assurera l'organisation et l'accompagnement de cette activité. Le point de rendez-vous et l'heure seront fixés par ses soins.
L'encadrement sera assuré par 1 adulte pour 8 enfants. Au-delà de 8 enfants, un deuxième adulte devra encadrer la randonnée. Contact : Jean Robert SELEBRAN - 06 40 11 62 74

  - Le marché fermier :

Il retrouvera sa place tous les mardis des mois de juillet et août.

Les projets d'animation pour le marché, ainsi que les contacts pris par l'association pour l'organisation d'une pièce de théâtre sont conditionnés à l'évolution de la situation sanitaire.



Le Club du Temps Libre



Au cours de l'année 2020, nous avons pu participer à une sortie à Gaillac, organisée par les cars Quercy Corrèze de Gramat, afin d'admirer une forêt de lanternes chinoises. Ce fut une soirée féérique. Nous avons également partagé la galette des rois et organisé notre assemblée générale.

Nous avons quelques projets que nous espérons pouvoir réaliser en 2021 :

- partager le repas annuel de printemps avec tous les adhérents et amis du club,



- aller une journée en Aubrac pour suivre la transhumance des vaches vers les alpages. En principe, cela se passe le jour de l'Ascension, cette année le jeudi 13 mai,

- visiter la ville d'Albi, cité épiscopale classée à l'UNESCO (musée Toulouse-Lautrec, cathédrale et autres nombreux monuments,



- s'inviter au Lycée hôtelier de Souillac, afin de déguster un repas gastronomique et apprécier le service des étudiants de ce lycée dont la réputation n'est plus à faire,

- passer une journée à Bordeaux, ville d'art et d'histoire inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO, magnifique depuis la rénovation des façades, la construction du miroir d'eau, la cité du vin, l'aménagement des quais… ou partir à la rencontre de la ville en bateau.

Toutes les idées sont bonnes à prendre, n'hésitez pas à nous les communiquer.

Le club compte deux adhérents de plus : Hélène et Manuel REYES-PASTOR qui nous accueillons avec plaisir. Bienvenue au club !

Le bureau du club souhaite à tous une bonne année 2021, avec l'espoir de pouvoir se réunir bientôt.

Association de Défense du Patrimoine



En 2020, seules les Journées Européennes du Patrimoine ont été maintenues, le circuit des églises nous a permis de rencontrer une vingtaine de visiteurs.

La crèche de Noël : installée par les bénévoles, la crèche typique de Carlucet a fait briller les yeux des petits et grands. Un grand merci à ceux qui ont fait vivre ce moment magique de Noël.



Pour 2021, sous toutes réserves, voici nos projets :

- Un concert de guitare est prévu dans l'église au mois de juillet.
- De nouvelles randonnées autour du village sont en préparation, elles permettront de découvrir nos beaux sentiers. Un fascicule sera mis à disposition à la mairie et téléchargeable sur le site Internet.
- Un grand projet : Exposition photos sur la vie de Carlucet « d'hier et d'aujourd'hui », au cours des prochaines Journées Européennes du Patrimoine en septembre prochain. Nous faisons appel à tous et toutes pour nous prêter vos photos. Elles seront scannées et vous seront rendues.

En ces temps toujours difficiles, nous gardons espoir de nous retrouver très bientôt et œuvrons à procurer à tous des moments de joies partagées.

Carlucet En Action, le retour



L'association CEA a tenu son assemblée générale désignant un nouveau comité de pilotage de quatre coprésidents (Muriel Géraudie, Corine Maillé, Jean-François Serres et Luc Géraudie). Afin de permettre l'adhésion de tous sans discrimination de moyens, la cotisation est à prix libre, à partir de 1€.

Au vu de la restriction actuelle des libertés individuelles, il nous est difficile d'organiser des rencontres mais nous avons de grandes ambitions pour CEA.
Ainsi, dès que possible, nous comptons mettre en place des activités parents enfants (ateliers créatifs, instants partagés, promenades nature...).
Des rencontres et activités seront organisées autour de différents sujets :
- le bâtiment ancien, écologique, autonome et expérimental ;
- l'Écologie autant au niveau des connaissances du patrimoine naturel du PnrCQ et de sa préservation (haie, lacs, etc…) que de la gestion des déchets, la consommation locale ou les nuisances technologiques ;
- Le manque de résilience de nos sociétés rurales modernes et la transmission de savoirs paysans anciens pour vivre mieux en achetant moins (fait maison, jardinage, partage, gratuité …) ;
- La démocratie directe, une de nos priorités : rendons aux Carlucétois le pouvoir de décider dans la concertation de l'avenir de la Commune

D'ores et déjà nous vous proposons d'agir sur plusieurs sujets :
- la municipalité n'a pas souhaité engager une campagne communale de mesures d'exposition aux ondes et conseille aux habitants intéressés par cette démarche de procéder à des demandes individuelles. Ces mesures, entièrement gratuites, permettent de connaître son exposition aux ondes (téléphonie mobile, wifi, etc.), de vérifier le respect des normes en vigueur et d'identifier le cas échéant des dysfonctionnements technologiques. CEA propose aux habitants intéressés de les accompagner dans cette démarche et de centraliser les demandes. Aidez-nous à avoir une couverture des mesures la plus complète possible.
- Nous vous proposons de tester des lessives gratuites à base de plantes et de cendres, faciles à préparer chez soi. Dès maintenant, des échantillons de lessive de cendre sont disponibles chez Jean-François et chez Luc et Muriel. Dès que le temps et les conditions sanitaires le permettront nous vous proposerons un atelier pour apprendre à fabriquer vous-même ces lessives.
- Nous invitons également tous les habitants rencontrant des problématiques de plantes invasives à nous contacter pour réfléchir ensemble aux actions possibles pour éradiquer ces envahisseuses avant qu'elles détruisent la végétation locale et le beau paysage du Causse.

Des habitants du village nous ont déjà contacté pour nous proposer des idées visant à créer du lien social, nous avons bien sûr accepté et dès que la situation sera maîtrisée par l'Etat nous vous proposerons des cours d'anglais en immersion ainsi que des ateliers de lectures à voix haute et bien d'autres surprises. N'hésitez pas à proposer, nous sommes ouverts à toute idée pouvant améliorer la vie collective.



Pour nous joindre : carlucetenaction@orange.fr ou 05 65 14 09 54

Comité des Fêtes



Cette année 2020 fut très différente de ce que l'on a pu connaître jusqu'à présent. Tous les repas prévus par les différentes associations de Carlucet ont dû être annulés, et beaucoup d'autres évènements.

Nous espérions que la fête puisse avoir tout de même lieu, mais sans grande conviction et ce ne fut malheureusement pas le cas. Il y avait la possibilité de faire un repas courant août, afin de compenser la perte de la fête, mais c'était selon ce que le gouvernement déciderait et comment la situation évoluerait et ce ne pu se faire non plus. Les risques encourus - tant au niveau de la santé que de la responsabilité de notre président en cas de problème - de faire tout de même un petit évènement étaient trop grands pour les prendre. Nous avons donc annoncé ne plus organiser de repas ou autre, tant qu'une meilleure situation ne s'offrirait pas à nous.



Les contrats des orchestres et groupes réservés pour 2020 ont dû être reconduits pour 2021, en souhaitant de tout cœur qu'ils puissent, cette année, aboutir. Suivant les mesures sanitaires qui seront misent en place pour cet été, nous organiserons peut-être un évènement mais, s'il a lieu, il ne sera pas aussi important que la fête votive habituelle. Ce sera toujours une belle occasion de se retrouver et de partager un moment de convivialité tous ensemble.

Nous espérons tous pouvoir en finir au plus vite avec cette crise sanitaire, qu'elle ne soit plus qu'un mauvais souvenir plutôt qu'un quotidien oppressant.

Le comité vous souhaite une très belle année 2021 malgré tout ! Qu'elle soit remplie de bonheur et de sourires cachés sous nos masques !

Prenez-soin de vous !

Laure Serres

Prolongation de l'opération Consom'local de Cauvaldor

CONSOM'LOCAL

Dans le contexte économique actuel, **Cauvaldor** souhaite soutenir nos commerçants en lançant une opération de chèques cadeaux solidaires : les ***CONSOM'LOCAL***.

**20€ dépensés (ou plus) = 20€ offerts* par Cauvaldor = 40€ à dépenser !*

UN CHÈQUE **20€ ACHETÉ** = UN CHÈQUE **20€* OFFERT**

CONSOMMEZ LOCAL :

CAUVALDOR DOUBLE VOTRE ACHAT !*

Pour l'achat d'un chèque *CONSOM'LOCAL* valable chez un commerçant du territoire, la communauté de communes vous offre jusqu'à 20€** en chèque cadeau *CONSOM'LOCAL* à consommer dans un de nos commerces. Vos chèques peuvent être dépensés en une ou en plusieurs fois et dans plusieurs commerces participants, jusqu'au 15 juin 2021.

***Une offre par foyer fiscal, dans la limite de 20€.*

TOUS SOLIDAIRES

CAUSSES et VALLÉE de la DORDOGNE

RÉSERVEZ VOTRE ACHAT AVANT LE **15/02/2021**

CONSOM'LOCAL

LES CHÈQUES *CONSOM'LOCAL* : COMMENT ÇA MARCHE EN 3 MINUTES ?

ÉTAPE 1 : vous réservez votre achat

1. Rendez-vous sur la plateforme : **www.beegift.fr avant le 15 février 2021**.
2. Sélectionnez le commerce, la ville ou le village de votre choix sur le territoire de Cauvaldor.
3. Remplissez le formulaire « chèque commerce » ou « chèque city ».
4. Payez le chèque avec votre carte bleue.
5. C'est fait ! Le chèque de réservation est sur votre boîte mail, activez-le (en suivant les instructions de l'étape 3).

ÉTAPE 2 : vous recevez votre chèque cadeau *CONSOM'LOCAL* de Cauvaldor.

Dans les 3-4 jours, vous recevrez un deuxième chèque du même montant que le premier (dans la limite de 20€) offert par la Cauvaldor. Ce chèque cadeau est valable dans tous les commerces partenaires jusqu'au 15 juin 2021.

ÉTAPE 3 : vous activez vos chèques *CONSOM'LOCAL*.

Afin de dépenser vos chèques *CONSOM'LOCAL*, il faut les activer.

1. **Cliquez sur le lien du .pdf** dans votre boite mail ou **flashez le QR code** du chèque.
2. Entrez votre adresse mail (pour être informé du solde restant lors de vos achats chez les commerçants).
3. Entrez un code personnel à 4 chiffres **de votre choix et validez**.

ÉTAPE 4 : vous êtes prêt à utiliser votre chèque cadeau *CONSOM'LOCAL* !

Rendez-vous auprès de votre commerçant en présentant votre flash code (sur votre téléphone ou imprimé) et muni de votre code personnel.

Vous n'avez pas d'ordinateur ?

Prenez contact avec votre **mairie** ou avec **Cauvaldor services (maisons ou car)** qui vous aideront à bénéficier de votre chèque *CONSOM'LOCAL*.

Plus d'informations : www.cauvaldor.fr

création : service communication de Cauvaldor - Impression : Imprimerie Messages, Toulouse - Ne pas jeter sur la voie publique



MAIRIE DE CARLUCET – TEL. 05 65 33 16 90 - Courriel : carlucet.mairie@orange.fr
Site de la commune : www.carlucet-lot.com
Horaires secrétariat Mairie – Marie-Pierre PABLO
Lundi de 13H30 à 17H00 – Jeudi de 8H30 à 12H30